

BULLETIN DE DON À L'ASSOCIATION RELAIS



Votre don permet à l'Association Relais de financer des actions novatrices

**BULLETIN À COMPLETER ET À RETOURNER À ASSOCIATION RELAIS – Siège Social –
26 RUE ROLAND GOUMY – BP 30194 – 47000 AGEN**
Pour toute information, contactez le 05 53 77 06 66

Je soussigné(e),

Les informations obligatoires à renseigner sont précédées d'un astérisque.

■ Personne physique

* M^{me}

* M.

* Nom

* Prénom

* Adresse complète

* Code Postal * Ville

Pays Tél.

Courriel

Né(e) le N° dép.

Nationalité Profession

■ Personne morale (société, association, ...)

* Dénomination

* Forme juridique * Adresse du siège social

* Représentant légal * agissant en qualité de

Tél. Fax

Courriel

Pour toute correspondance, l'Association Relais adressera le courrier aux nom et prénom de

Je fais don à l'Association Relais de la somme de :

50 € après réduction d'impôt ce don me coûte 17 €

100 € après réduction d'impôt ce don me coûte 34 €

200 € après réduction d'impôt ce don me coûte 68 €

500 € après réduction d'impôt ce don me coûte 170 €

Autre montant :€

Règlement par chèque ci-joint n° à l'ordre de l'Association Relais.

Il vous sera adressé en retour un reçu fiscal.

Je dédie mon don à l'Association Relais intitulé :
(cf. liste des opérations en cours sur www.association-relais.com)

Je soutiens les actions de l'Association Relais

■ Vous vous interrogez sur une donation de l'Association Relais et vous voulez en savoir plus :

Je souhaite être contacté directement

■ Comment avez-vous connu l'Association Relais ? :

Fait à

Le

Signature du donateur

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer le reçu fiscal ainsi que les informations utiles sur l'action du mouvement. Seules pourront être destinataires de ces données les structures de l'Association Relais.

RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION RELAIS N° DON N° TIERS..... N° REMISE CHQ

DATE D'ENREGISTREMENT



L'ASSOCIATION RELAIS AGIT AUSSI GRÂCE À VOS DONNS AFIN DE :

- ◆ Financer la mobilité
- ◆ Financer des actions culturelles
- ◆ Financer de l'équipement de développement durable
- ◆ ...

L'Association Relais s'engage à la plus grande transparence sur l'emploi des dons et à instaurer des relations responsables et durables avec les donateurs. Nous vous tiendrons régulièrement informés des activités et de la vie de l'Association Relais sur le site www.association-relais.com

Modalités de don

- Remplir complètement le bulletin de don au verso
- Etablir le chèque à l'ordre de l'Association Relais
- Retourner l'ensemble sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :
**ASSOCIATION RELAIS - 26 RUE ROLAND GOUMY
BP 30194 – 47005 AGEN CEDEX**
- Un reçu fiscal vous sera adressé dans les plus brefs délais

POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONTACTEZ-NOUS

05 53 77 06 66

ou

contact@association-relais.com

Réduction d'impôt

Les dons effectués au profit de l'Association Relais ouvrent droit :

Pour les particuliers, à une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Lorsque le montant des dons excède 20% du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes.

Pour les entreprises, à une déduction fiscale de 60% du don sur votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. En cas de dépassement, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants.

Le don à l'Association Relais ne permet pas de bénéficier d'une réduction de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune. Néanmoins, une donation temporaire d'usufruit d'un bien ou de fonds permet de réduire le montant de l'assiette soumise à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.

Contactez-nous pour plus de renseignements au 05 53 77 06 66 ou sur notre site internet www.association-relais.com